

RECONSIDÉRER L'HISTOIRE DU SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE...

Le texte qui suit est un extrait d'un ouvrage en cours de rédaction, provisoirement intitulé *Histoire revisée du syndicalisme révolutionnaire*, dans lequel l'auteur propose sa propre approche des rapports entre anarchisme, syndicalisme révolutionnaire et anarcho-syndicalisme.

Pendant la période qui suivit l'effondrement de l'*Association internationale des travailleurs* anti-autoritaire, les militants qui se réclamaient de son héritage connurent des moments difficiles. Il y eut la période des attentats - suivie par une répression qui désorganisa les groupes anarchistes - qui vit disparaître leur presse. Les militants connurent l'exil, le bagne et la clandestinité. En France, la République qui se mit en place après l'écrasement de la Commune se montra bien moins tolérante que le second Empire. Chaque tentative de reconstitution d'une quelconque structure ouvrière, même la plus anodine, était suivie d'arrestations et de citations devant un conseil de guerre. Pourtant, l'activité de construction d'une organisation ouvrière ne cessa pas, malgré la répression. Et pendant que les journaux bourgeois faisaient leur «une» des attentats anarchistes, le travail discret des militants continua de construire leur organisation de lutte.

Entre la fin de l'Internationale et la constitution du mouvement syndicaliste révolutionnaire en France, il y eut une «génération perdue» de militants. La génération des militants de l'AIT avait disparu et une génération nouvelle, moins formée, plus impatiente, la remplaça. Orphelins d'internationale, les militants qui se réclamaient de l'héritage de l'AIT participèrent aux congrès socialistes internationaux organisés par la social-démocratie, mais ils durent subir des tentatives d'exclusion qui se finalisèrent en 1896 lors du congrès de Londres de la II^{ème} Internationale.

Une forme d'oubli s'installa, aggravée par la mythification de ce qui était perçu comme une période héroïque du mouvement ouvrier anti-autoritaire.

Mon travail se fonde sur la périodisation suivante:

Une petite partie du mouvement anarchiste s'engage dans le mouvement syndical après la Commune - Pouget en est un exemple. La plus grande part du mouvement est hostile à l'action syndicale. Lorsque Kropotkine écrit dans *La Révolte* en 1890 qu'il est nécessaire que les anarchistes entrent dans les syndicats (1), ses propos furent très mal accueillis et susciteront de violentes critiques, selon un rapport de police du 23 octobre 1890 (2). Voici ce que dit ce rapport: «(...) protestations nombreuses se firent entendre; on cria presque à la trahison. Des lettres individuelles ou collectives fort vives de ton furent adressées au journal. Il en vint aussi de l'étranger (...).».

Ces protestations sont révélatrices du degré de désaffection d'une grande partie du mouvement anarchiste envers l'action syndicale. Certes, de telles réactions ne sauraient incriminer l'ensemble du mouvement anarchiste: en effet, beaucoup d'anarchistes étaient déjà impliqués dans le mouvement syndical, souvent depuis longtemps. Mais elles montrent clairement que le mouvement anarchiste était incapable d'avoir la moindre stratégie cohérente en direction du monde ouvrier et syndical.

(1) «Le 1^{er} mai 1891», *La Révolte*, n°6, 18-24 octobre 1890. Cité par Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, Gallimard, t.1.

(2) Cité par Jean Maitron, tome 1, p. 266.

A partir de 1890-1892 jusqu'en 1902, on peut établir qu'il y a une période proprement «anarchiste» du mouvement ouvrier, en particulier dans les bourses du travail, qui n'ont pas été fondées par des anarchistes mais dans lesquelles ces derniers ont rapidement joué un rôle prépondérant.

En fait, les bourses du travail, des structures géographiques implantées sur la localité, ont joué le rôle de groupes anarchistes au sein du prolétariat. Les anarchistes ne sont pour rien dans leur fondation: elles résultent d'une scission au sein de la *Fédération nationale des syndicats* d'orientation guesdiste. Des tensions étaient apparues entre les partisans de la grève générale et les guesdistes, qui y étaient opposés. Les anti-guesdistes créèrent donc la *Fédération des bourses du travail*. Mais au sein de cette nouvelle organisation des conflits éclatèrent entre les différents courants qui y cohabitaient. Les anarchistes apparurent comme ceux qui étaient en mesure de modérer les conflits.

La date de 1902 marque la fin de cette période avec la constitution définitive de la CGT par l'intégration en son sein des Bourses du travail. Précisons que les militants des bourses étaient très réticents à cette intégration et qu'ils y ont mis une mauvaise volonté manifeste. Le congrès de Montpellier en 1902 est en fait le véritable acte fondateur de la CGT (3) car sont alors fusionnées la structure verticale (syndicats d'industrie et de métiers) et la structure horizontale, géographique (les bourses du travail). J'ajoute que cette double structure, qui définit précisément le syndicalisme révolutionnaire et plus tard l'anarcho-syndicalisme, correspond tout à fait au schéma développé par Bakounine (4).

Je ne veux pas dire que le mouvement ouvrier était «anarchiste» à strictement parler: il y avait d'autres courants d'idées, mais incontestablement les anarchistes en étaient l'élément moteur. Les attaques lancées contre eux par les réformistes lors du congrès d'Amiens (1906) attestent cette thèse.

C'est (à ma connaissance) au congrès de Montpellier en 1902 qu'on trouve pour la première fois l'expression «syndicalisme révolutionnaire» (5). On la retrouve utilisée une fois au congrès de Bourges (1904) et une fois au congrès d'Amiens (1906) mais l'expression n'est pas employée de manière à qualifier une doctrine.

Les années 1902-1908 marquent la période ascendante du syndicalisme révolutionnaire. La stratégie révolutionnaire est adoptée au congrès de Bourges, en 1904, lors duquel fut décidée l'organisation d'une grève générale pour obtenir la journée de 8 heures. Au sein de la CGT unifiée se forme un mouvement qui se détache nettement de l'anarchisme pour former une doctrine séparée. On peut dire que la «date de naissance» du terme «syndicalisme révolutionnaire» en tant que doctrine est le 1^{er} janvier 1905 dans la revue socialiste *Le mouvement socialiste*: l'ex-blanciste Victor Griffuelhes, secrétaire général de la CGT, écrivit un article intitulé «Le syndicalisme révolutionnaire» (6). Mais il va de soi que le fait précéda le mot.

Les anarchistes restent alors très présents dans la CGT mais ils seront progressivement évincés des principaux mandats par les réformistes. La lecture attentive du procès-verbal du congrès d'Amiens dévoile un net déclin du mouvement révolutionnaire.

Les commentaires des adversaires réformistes à la direction confédérale, après le congrès d'Amiens, montrent bien que pour eux la signature de la «*Charte d'Amiens*» est un échec pour les anarchistes. Il est significatif que deux grandes figures du mouvement anarchiste, Pouget et Delesalle, quittent la CGT en 1908.

On peut également dire que le baptême du syndicalisme révolutionnaire se trouve dans l'intervention de Pierre Monatte au congrès anarchiste d'Amsterdam de 1907. Et que son organe officiel est la revue *La Vie ouvrière*, fondée en 1909 par ce dernier.

Le congrès d'Amiens tenu en 1906, est souvent présenté comme l'acte fondateur du syndicalisme ré-

(3) La CGT fut fondée en 1895, mais resta une organisation faible et peu développée. Sa véritable création et son essor datent de l'intégration, en 1902, de la *Fédération des bourses du travail* dans la CGT. (N.D.A).

(4) Voir: René Berthier, «*Bakounine une théorie de l'organisation*», <http://monde-nouveau.net/spip.php?article378>

(5) Voir le compte rendu analytique des débats du congrès de Montpellier, 1902:

«Très sincèrement, Bourchet croit à la supériorité de l'action strictement syndicaliste révolutionnaire sur l'action mi-syndicale, mi-politique...» (p.220).

«... Nous sommes persuadés que les discussions profondes quelles entraîneront montreront à tous la force sans cesse grandissante du syndicalisme révolutionnaire et la conscience de plus en plus éclairée de la légitimité des revendications ouvrières...» (p. 40).

volutionnaire. Je ne partage pas cet avis. En effet, il faut alors préciser que cette date marque aussi le début du déclin du syndicalisme révolutionnaire. La lecture intégrale du compte-rendu des travaux d'Amiens montre une réalité qui se situe bien loin du mythe qui en a été fait, mais en même temps une réalité bien plus émouvante (7). On voit un courant syndicaliste révolutionnaire certes encore puissant, mais acculé, sur la défensive face aux représentants de fédérations réformistes puissantes. La réalité qu'on perçoit n'est pas celle du mythe qui fut construit après coup. On voit que les oppositions à la politique confédérale (c'est-à-dire syndicaliste révolutionnaire) sont extrêmement vigoureuses, que les coups envoyés sont parfois assez bas. Les syndicalistes révolutionnaires ont affaire à forte partie; ils sont talonnés de près et harcelés par les guesdistes et les socialistes réformistes dont les forces sont loin d'être négligeables, et ils doivent se défendre pied à pied. Le vote de la fameuse «*Charte d'Amiens*» par une écrasante majorité de délégués, y compris anarchistes, révèle à lui-même l'ampleur des concessions qui ont dû être faites aux réformistes, qui ont parfaitement compris que c'était là une défaite pour les anarchistes.

Présentée comme un compromis avec une fraction du courant réformiste pour faire barrage aux guesdistes, la charte d'Amiens consacre dans les faits la division du travail entre parti et syndicat.

Les années 1909-1914 montrent un courant révolutionnaire sur la défensive, qui se maintient encore par la force d'entraînement, qui conserve encore la confiance de très nombreux travailleurs, mais qui est en perte de vitesse et qui doit affronter à la fois la répression féroce du pouvoir, une succession de sérieux échecs dans les luttes, et de graves crises internes provoquées par les réformistes dont la puissance grandit dans la CGT. En outre, le renouvellement des mandats montre que peu à peu les militants révolutionnaires sont progressivement évincés des postes de responsabilité au profit des réformistes. Au déclenchement de la guerre, on ne peut pas qualifier la CGT de «syndicaliste révolutionnaire».

Le choix fait par la direction confédérale de ne pas s'opposer à la guerre en 1914 est la conséquence d'un certain nombre de facteurs complexes dont les deux principaux, me semble-t-il, sont:

- le refus systématique de la social-démocratie allemande d'envisager une action commune avec les syndicalistes et les socialistes français en cas de déclenchement d'un conflit entre les deux pays;
- la montée en puissance du réformisme au sein de la CGT, dont on a tendance à sous-estimer l'ampleur.

En 1912 la direction confédérale a réussi à organiser une grève générale contre la guerre (initiative dont il n'y eut aucun équivalent en Allemagne), mais cette grève générale, à laquelle s'étaient farouchement opposés les réformistes, avait épuisé les réserves d'énergie de la Confédération et provoqué une répression terrible. Il ne s'agit pas de disculper la direction de la CGT. Au déclenchement de la guerre, celle-ci aurait pu lancer un mot d'ordre de grève générale qui n'aurait sans doute pas été suivi, ou un mot d'ordre de désertion générale: la direction confédérale aurait simplement été arrêtée et la guerre aurait continué, mais l'honneur aurait été sauf. Mais tout ça, c'est facile à dire après coup. En tout cas, l'emprise du réformisme sur la CGT en 1914 est telle qu'il n'est plus possible de la qualifier de «syndicaliste révolutionnaire».

Le syndicalisme révolutionnaire reprendra du poil de la bête après la guerre, et surtout après la révolution russe. Les mouvements anarchiste et syndicaliste révolutionnaire ont soutenu avec enthousiasme la révolution russe. Mais lorsque les informations sur la répression exercée par le gouvernement soviétique contre le mouvement ouvrier et contre tous les opposants de gauche ont commencé à filtrer, les anarchistes, à de rares exceptions près, ont condamné le régime. Le mouvement syndicaliste révolutionnaire lui, s'est scindé en deux. Une partie, avec Pierre Monatte, a soutenu les communistes russes et préconisé l'adhésion de la CGTU - une scission de la CGT - à l'*Internationale syndicale rouge*, le pendant syndical de l'*Internationale communiste*. Une autre partie du mouvement syndicaliste révolutionnaire, avec Pierre Besnard, refusa de soutenir les communistes russes, se retira de toutes les initiatives liées à l'*Internationale syndicale rouge*, ce qui aboutit à la fondation à Berlin, en 1922, de l'*Association internationale des travailleurs seconde manière*, date qu'on peut considérer comme celle de la fondation effective (officielle?) de l'anarcho-syndicalisme.

C'est au syndicalisme révolutionnaire que se réfère la déclaration de principes de cette Internationale, mais on peut dire que c'est bien d'anarcho-syndicalisme qu'il s'agit : contrairement à la charte d'Amiens, elle ne se déclare plus neutre par rapport aux partis politiques mais en opposition à eux; contrairement à la charte d'Amiens qui a occulté la lutte contre l'État, contre la stratégie parlementaire et contre l'armée, la

(6) <http://monde-nouveau.net/spip.php?article576>

(7) 1906- XV^{ème} Congrès national corporatif (IX^{ème} de la C.GT), et Conférence des Bourses du travail. Amiens. 8 au 16 octobre 1906.

charte de l'AIT de Berlin se déclare opposée à l'activité parlementaire, au nationalisme, au militarisme, à l'État. Cette déclaration de principes nous apprend une chose importante par ce qu'elle ne dit pas; à aucun moment le terme «*anarcho-syndicaliste*» n'est employé. Autrement dit, en 1922 il n'était pas encore d'usage courant.

Il faut garder à l'esprit qu'il y a eu une cassure dans le mouvement syndicaliste révolutionnaire, une partie de celui-ci ayant décidé de soutenir la stratégie internationale du communisme russe en adhérant à l'*Internationale syndicale rouge*; l'autre partie refusant de soutenir le communisme concentrationnaire sur lequel toutes les informations étaient déjà disponibles. C'est sur cette question-là que se fondent les oppositions au sein du mouvement ouvrier à l'époque. Les militants qui ont fondé l'AIT de Berlin n'avaient pas le choix: il n'était pas concevable de ne pas être structuré sur le plan international; et il n'était pas concevable d'adhérer à une internationale qui cautionnait la répression impitoyable du mouvement ouvrier russe.

C'est à cette époque-là que naît l'anarcho-syndicalisme. L'expression existait déjà depuis la fin du siècle précédent, mais elle était employée indistinctement avec d'autres expressions, telles que «*syndicalo-anarchiste*» ou tout simplement «*anarchiste syndicaliste*», qui désignaient tout simplement les anarchistes qui se livraient au syndicalisme. Le terme «*anarcho-syndicalisme*» ne désignait alors jamais un mouvement ou une doctrine. Après la révolution russe, lorsque fera rage le débat sur l'adhésion à l'*Internationale syndicale rouge*, les pro-communistes traiteront d'*«anarcho-syndicalistes»* les anarchistes ou les syndicalistes révolutionnaires opposés à l'adhésion. Mais c'était alors une injure. Ce n'est que très progressivement que le terme s'imposera pour désigner une doctrine.

Lorsque l'AIT (seconde manière) est fondée à Berlin en 1922, ses documents fondateurs ne parlent pas d'anarcho-syndicalisme. Ce n'est pas parce que le terme n'est pas encore en usage, sinon sous la forme d'insulte sous la plume des socialistes et des communistes. C'est parce que les militants qui l'ont fondée se considéraient comme les vrais syndicaliste révolutionnaires.

René BERTHIER.
